



Une nouvelle équipe à votre service

Depuis le 20 mars, une nouvelle équipe a pris les rênes de la commune. Cette transition s'est réalisée sans bouleversement majeur. L'équipe dirigée par Jean-François Collange, le nouveau maire, s'inscrit dans la continuité du mandat précédent, réunissant treize anciens conseillers municipaux et dix nouvelles recrues apportant dynamisme et fraîcheur.

Sur les postes clés, nous retrouvons :

- Quentin Boyer - 1° adjoint : Travaux, Foires et Marchés, Abattoir,
- Johanne Trioulier - 2° adjointe : Affaires Sociales, vice-présidente CCAS,
- Jean-Marc Bourret - 3° adjoint : Vie associative et sportive,
- Delphine Peyret - 4° adjointe : Affaires Scolaires et Périscolaires,
- Marc Oziol - 5° adjoint : Finances.

Ils seront secondés par six conseillers délégués : Guylène Blaes (ville et aménagements), Gérard Viala (visites ERP, cadastre, bornages), Henry Prouhèze (suivi des chantiers), Catou Serre (démocratie participative), Olivier Alle (culture, saison culturelle, filature des Calquières), Bénédicte Varvat (communication).

Les adjoints et les conseillers délégués reçoivent sur rendez-vous (contact à l'accueil mairie - 04 66 69 10 33).



Travaux et embellissement de la ville

Dans une volonté d'améliorer notre cadre de vie, de nombreux travaux sont réalisés chaque année. Après la rénovation de l'espace Gargantua, le quartier Malaval retrouve à son tour une nouvelle jeunesse. Ce chantier, amorcé lors du précédent mandat, touche aujourd'hui à sa fin avec la préservation des parkings, espaces verts et cheminements piétons. Les maisons du 7 et 9 rue du Pont Vieux font également l'objet d'un projet de réhabilitation. Après une première phase de sécurisation, les travaux permettront la création d'appartements, de toilettes publiques et d'un passage piéton vers l'Espace



Gargantua. Au gymnase, des travaux de rénovation énergétique seront menés cet été, avec notamment le remplacement de la chaudière. Grâce au savoir-faire des services techniques, plusieurs aménagements sont réalisés en régie, comme la rénovation de la fontaine rue Adrien Troupel ou le fleurissement des entrées de ville et de la fontaine à la coquille près de l'église.

La période estivale mobilise également les agents de la collectivité pour l'entretien des espaces verts, le nettoyage des rues et l'entretien des villages, afin d'offrir à tous un cadre de vie agréable.



Lotissement du Mas Richard

Afin de permettre à des familles de pouvoir accéder à la propriété, la commune de Langogne va créer un lotissement communal de 5 lots au lieu-dit "Le Mas Richard", route des Choisinets. Ces lots, d'une surface comprise entre 1 000 et 1 700 m², seront mis à la vente dans le courant de l'année 2027. Cette opération se veut le pendant de la réhabilitation des immeubles situés 7 et 9 rue du pont vieux, afin de proposer une gamme de logements adaptés à chacun.

Rénovation HLM Lachan



Le projet de restructuration du quartier Lachan devient une réalité. L'opération privilégiera la réhabilitation du bâti existant plutôt qu'une démolition massive : les barres de logements seront ouvertes et allégées afin d'améliorer les vues, la qualité d'usage et les connexions avec le paysage environnant. Ce programme proposera une offre résidentielle diversifiée, du T2 au T4, complétée par des villas et des terrains à bâtir, favorisant la mixité sociale. Inscrit dans une logique de densification douce et maîtrisée, le projet ambitionne de créer un habitat sobre, évolutif et durable. Après la phase d'études, les travaux devraient débuter courant 2027.

Budget et Finances

Compte financier unique 2025

Pour 2025, le budget de fonctionnement est équilibré, avec des dépenses s'élevant à 4 211 898,16 €. Parmi celles-ci, les charges à caractère général (énergie, carburants, eau, fournitures et entretiens divers, contrats et prestations) représentent 30 % des dépenses totales, tandis que la masse salariale en constitue 42 %. Les recettes de fonctionnement atteignent 4 218 142,30 €, dont 42 % proviennent de la fiscalité locale et 32 % des différentes dotations. Par rapport à 2024, les charges de fonctionnement ont progressé de 4,4 %, alors que les recettes ont enregistré un recul de 2,5 %. En matière d'investissement, un montant total de 1 750 850,46 € a été engagé, dont 1 194 292,04 € consacrés à des travaux et à l'acquisition de matériel. Parmi les principales opérations figurent la rénovation du quartier du boulodrome, la participation financière de la commune à la réhabilitation de l'espace Gargantua, des travaux de voirie ainsi que l'achat de véhicules destinés aux services techniques.

Une évolution des impôts locaux pour préserver les services publics

Lors de la séance du 21 avril, le conseil municipal a voté une augmentation du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties, ainsi que de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires pour l'année 2026. Cette décision intervient dans un contexte financier de plus en plus contraint et vise à garantir le maintien des services publics essentiels pour les habitants.

Depuis plusieurs années, la commune subit une augmentation continue de ses charges. Les cotisations retraite des agents municipaux représentent désormais un surcoût annuel compris entre 25 000 et 30 000 euros, une hausse appelée à se poursuivre jusqu'en 2028. Les assurances connaissent également une flambée : +20 % en 2026, soit 10 000 euros supplémentaires, après une augmentation cumulée de 200 % sur quatre ans. Les dépenses énergétiques restent elles aussi sous tension. Électricité, gaz et carburants devraient représenter 540 000 euros en 2026, contre 502 000 euros en 2025. Pour limiter l'impact de ces hausses, la municipalité a déjà engagé, dès le début de l'année, des économies, avec le non-remplacement d'un agent d'entretien parti à la retraite et la suppression d'un demi-poste à l'accueil. Dans le même temps, les recettes diminuent. La dotation de compensation liée à la réforme de la taxe professionnelle passant de 104 000 euros en 2024 à seulement 20 000 euros attendus en 2026. La compensation des exonérations de taxe foncière recule également de 38 000 euros. Seule la dotation de l'État progresse légèrement (+17 000 euros), soit +1,8 %, un niveau proche de l'inflation sur l'indice des prix à la consommation prévue à 1,9 %.

Au total, la commune estime à près de 150 000 euros le déséquilibre entre 2025 et 2026. Pour y répondre, le taux de taxe foncière, pour l'année 2026, passera de 48,13 % à 50,54 % (les deux autres taxes évoluant dans des proportions identiques) générant environ 136 000 euros de recettes supplémentaires. Pour un foyer acquittant 2 000 euros de taxe foncière, pour son habitation principale, cela représentera environ 8 à 10 euros de plus par mois.

La continuité et la qualité des services publics, défendus par la municipalité, seront garantis grâce à cette décision.

Suivre l'actualité de la commune et la communauté des communes



Illiwap est une application mobile qui permet aux collectivités de communiquer rapidement avec leurs habitants. Elle diffuse des alertes, des actualités et des informations pratiques en temps réel grâce aux notifications envoyées aux abonnés. L'application favorise également la participation citoyenne à travers des sondages, des signalements et des échanges avec les usagers. Simple d'utilisation et gratuite pour les habitants, Illiwap est aujourd'hui utilisée par de nombreuses communes en France pour renforcer le lien avec leur population.

Faisant suite aux visites de quartiers menées lors du précédent mandat, la création des Comités de Quartier doit permettre une meilleure prise en compte de la parole des habitants. Au-delà de l'écoute individuelle, l'objectif est de construire des propositions collectives et concertées. Interlocuteurs privilégiés de l'équipe municipale, les Comités de Quartier seront soutenus dans leurs projets d'animation, de végétalisation et d'amélioration du cadre de vie. Afin de faciliter leur mise en place, des élus se déplaceront à la demande des habitants souhaitant devenir acteurs de leur quartier. La présence de 3 à 4 personnes est toutefois nécessaire pour organiser ces échanges. Vous souhaitez agir pour l'intérêt général, développer des projets collectifs et bénéficier d'un lien direct avec les élus ? Contactez-nous par téléphone ou par mail (Catou Serre - 06 81 59 76 90 - catou.serre@mairie-langogne.fr).

Nous vous présenterons le fonctionnement des Comités de Quartier, nous vous accompagnerons dans leur création et les réflexions à mener collectivement avec les habitants de votre secteur. nous nous engageons à assurer un suivi réactif de vos demandes et projets.

Par ailleurs, dès le printemps prochain, seront organisées les journées **"Nous, notre ville"** avec les scolaires et les habitants volontaires autour d'actions de propreté et d'embellissement. Enfin, avec la commission scolaire et périscolaire, la mise en place du Conseil Municipal des Jeunes sera également préparée.

Journée nationale des sapeurs-pompiers - prise de commandement



La cérémonie de la Journée nationale des sapeurs-pompiers s'est déroulée vendredi 12 juin à Langogne, en présence de nombreuses personnalités. Madame Anne Monteiro, sous-préfète de la Lozère, Madame Sophie Pantel, Députée, Monsieur Laurent Suau, président du Conseil départemental et président du CASDIS, le colonel Frédéric Lhomme, directeur départemental du SDIS de la Lozère, ont honoré de leur présence cet événement dédié à l'engagement des sapeurs-pompiers.

Cette journée a également constitué un moment fort pour le centre de secours de Langogne avec la passation de commandement entre le capitaine Bruno Martin et le lieutenant Stéphane Sabourin. Après huit années à la tête du centre de secours de Langogne, le capitaine Bruno Martin quitte ses fonctions pour prendre le commandement du groupement regroupant les centres de secours de Langogne, Villefort,

Le Bleymard, Châteauneuf-de-Randon et Grandrieu. Le lieutenant Stéphane Sabourin lui succède à la tête du centre de secours de Langogne. Composé d'une trentaine de sapeurs-pompiers volontaires, le centre de Langogne assure chaque année près de 600 interventions sur son secteur.

Préserver le bien vivre ensemble face aux incivilités

Les actes d'incivilité et de vandalisme à Langogne continuent d'augmenter, affectant la vie quotidienne des habitants et générant des coûts importants pour la commune. Plusieurs équipements publics, comme la salle polyvalente, les WC publics ou le parking de l'espace Gargantua, ont récemment subi des dégradations entraînant des dépenses imprévues qui pèsent sur le budget communal. À cela s'ajoutent de nombreuses incivilités du quotidien : abandon de déchets et d'encombrants, non-respect du tri sélectif, jets de mégots et de chewing-gums sur la voie publique, dépôts sauvages ou encore déjections canines non ramassées. Malgré la présence de poubelles et d'équipements adaptés, des détritrus sont régulièrement laissés dans les rues et espaces verts. Les règles concernant la présence des animaux dans les parcs publics ne sont pas toujours respectées, occasionnant nuisances et problèmes d'hygiène. Chaque semaine, plusieurs camions de déchets doivent être collectés par les services techniques municipaux. Des comportements dangereux sur la route, comme les excès de vitesse ou certaines infractions au code de la route, mettent également en danger les riverains, les



piétons et les enfants. Pour une commune de la taille de Langogne, le coût des dégradations, nettoyages et interventions liés à ces incivilités représente entre 50 000 et 60 000 € par an. Une somme importante qui pourrait être investie dans des projets utiles à tous.

La municipalité appelle chacun au respect du cadre de vie, des équipements publics, des agents municipaux et des règles de vie commune **afin de préserver durablement le bien vivre ensemble.**



la foire concours



le repas des anciens



le 8 mai

Navettes Marchés

- Les navettes "Marchés" sont reconduites pour la quatrième année à Langogne. Elles circuleront les mardis et samedis, du 7 juillet au 29 août, afin de faciliter les déplacements des visiteurs comme des habitants les jours de marché.



Forum des Associations

- Il est programmé le vendredi 4 septembre à la salle polyvalente. Les responsables d'associations doivent retourner les informations le plus rapidement possible. La fiche d'inscription est disponible en mairie.

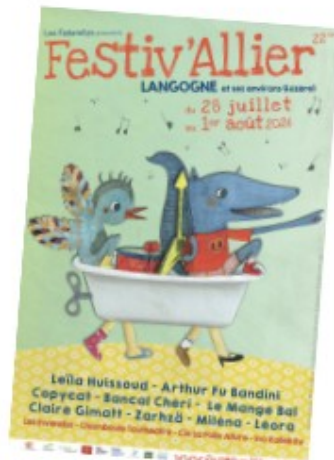
(04 66 69 10 33 - contact@mairie-langogne.fr).



Nouveaux Arrivants

- Un moment convivial pour l'accueil des nouveaux arrivants sur notre Communauté de Communes se déroulera mardi 15 septembre à l'Espace Gargantua. Les nouveaux arrivants sont invités à se faire connaître, dès à présent, à l'Office de Tourisme.

(04 66 69 01 38 - langogne@langogne.fr).



ça bouge à Langogne

Comme chaque année beaucoup de manifestations sportives et culturelles sur notre territoire durant cet été et à l'automne : Fête Nationale, Feux d'artifice, Concerts, Conférences, Lotos, Concours de Pétanque, Marchés aux puces, Promenades urbaines, Expositions, Ateliers à la Filature des Calquières, Sorties nature et astronomie, Triathlon, Régates,... Avec comme point d'orgue le premier weekend d'août la fête de Langogne. Retrouvez le programme complet à l'Office de Tourisme, à l'accueil de la mairie ou en téléchargement en scannant les QRcodes.



Ce mois-ci



Le mois prochain